

Compte rendu du 2ème conseil d'école de PAUL BERT élémentaire de l'année
scolaire 2014/2015
Mardi 3 mars 2015

Présents :

Le représentant de la Mairie : Mme. Guilcher

L'équipe enseignante : Mme Denis (Directrice), M. Davidoff, Mme Galati, Mme Gilardin, Mme Lamarche, Mme Mas, Mme Matuszewski, Mme Maudire, Mme Rodhain,

Les parents élus FCPE : Mme Kocic (Présidente), Mme Daveau, Mme Da Silva, Mme De Montaigne, Mme Desprez-Junod, Mme Duprat-Jolly, Mme Laumet, Mme Samy.

Excusées :

L'Inspectrice de l'éducation nationale : Mme Joncour

La DDEN : Mme Grimaud

Les enseignantes: Mme Rodhain et Mme Chassignon, les parents d'élèves : Mme De Montaigne et Mme Samy

1. Vie pédagogique de l'école

→ Les rythmes scolaires

Dans l'ensemble, les parents d'élèves sentent leurs enfants plus fatigués. La FCPE considère que c'est parce qu'ils ont trop de temps « en autonomie », notamment les trente minutes supplémentaires de garderie le matin, qu'ils se fatiguent davantage mais aussi parce qu'ils n'ont plus de pauses en semaine. En effet, chaque soir, les enfants ont des leçons à revoir. Mme Denis fait remarquer que certaines familles n'ont pas le même point de vue et qu'au contraire les nouveaux horaires du matin sont fortement appréciés Ceci étant, la FCPE reconnaît que la réduction du temps de travail par jour ainsi que la nouvelle répartition sur la semaine permet aux élèves de mieux entrer dans les apprentissages.

La FCPE propose au corps enseignant de travailler communément sur un projet de rythme scolaire « adapté » et non « imposé ». Comme l'a stipulé l'Inspectrice de l'éducation nationale, Mme Joncour, lors du premier conseil d'école, « La décision d'organisation de la semaine scolaire prise par le directeur académique des services de l'éducation nationale porte sur une durée de trois ans. ». Il faut donc attendre ce délai. Cependant, la FCPE avertit que ce projet doit être pensé bien en amont de sa mise en place.

Certains parents d'élèves ont l'impression qu'à cause des nouveaux rythmes, les élèves ont moins d'activités qu'auparavant. L'équipe enseignante rappelle que s'il n'y a plus d'intervenant théâtre ou danse cela relève d'un choix pédagogique. L'un des objectifs phares de l'éducation nationale est l'entrée de chaque école dans l'ère du numérique. C'est pour cette raison que toute l'équipe enseignante a décidé cette année de faire appel à un intervenant en informatique.

→ Les sorties scolaires

Dans l'académie de Créteil, le plan Vigipirate est maintenu au niveau « alerte attentat ».

Les sorties organisées en Ile de France sont soumises à l'autorité de l'Inspectrice.

L'utilisation collective des transports en commun est fortement déconseillée.

Toutes les sorties habituelles, comme se rendre au gymnase, à la piscine, à la médiathèque... sont autorisées.

Les voyages, hors Ile de France, sont maintenus dans la mesure où ils sont effectués en car. A ce jour le départ des CPA de Mme Matuszewski en classe transplantée n'est donc pas annulé.

2. Vie scolaire

→ Les absences des élèves

Cette année, on note une hausse du taux d'absentéisme dûe essentiellement aux épidémies de gastro entérite et de la grippe. Pour les absences prolongées (plus de 3 jours consécutifs) l'équipe enseignante préconise de remettre les leçons à Mme Cazals, la gardienne, le vendredi après la classe. Les leçons peuvent également être remises à un camarade de classe « choisi » par la famille de l'enfant malade.

→ Le remplacement des enseignants

Depuis la rentrée, il y a eu 8 journées sans remplaçant.

L'Inspection n'a pas pu satisfaire toutes nos demandes car la maladie a également touché un grand nombre d'enseignants mais aussi parce que plusieurs remplaçants sont sur des congés de maternité ou des longues maladies.

La FCPE fait part de l'inquiétude des parents d'élèves du CPB au sujet de l'absence de l'enseignante. En effet, depuis la rentrée, Mme Rodhain a d'abord été en arrêt pour des courtes périodes et depuis janvier, elle est de nouveau absente et ce, pour une durée indéterminée. La classe a été prise en charge par Mme Chassignon. (Elle restera sur le poste jusqu'au retour éventuel de Mme Rodhain). Mme Matuszewski rassure les parents en rappelant que les enseignants du CP ont harmonisé leur progression et qu'en lecture, les élèves ont atteint un bon niveau.

Mme Denis rappelle que les parents qui le désirent peuvent rencontrer Mme Chassignon le midi ou le soir après 16h15.

→ La remise des livrets

La remise des livrets du premier trimestre a eu lieu un samedi matin de 9h00 à 13h00.

Les enseignants notent une très bonne participation des familles. Pour certains parents, les dix minutes dont ils disposaient pour parler de leur enfant étaient insuffisantes. Nous rappelons qu'il est possible de prendre rendez vous avec l'enseignant à tout moment.

Les livrets du deuxième et du troisième trimestre seront remis directement aux élèves.

→ L'organisation de la pause méridienne

Actuellement, 5 animateurs (2 pour le cycle 3 et 3 pour le cycle 2) + un intervenant sportif, prennent en charge les élèves (entre 150 et 165 élèves) lors de la pause méridienne.

Jusqu'aux vacances de février ils étaient au nombre de 6 mais l'un d'entre eux a démissionné.

M. Labanowski, responsable du périscolaire met tout en œuvre pour recruter un nouvel animateur.

Pour s'occuper, les enfants qui le désirent, peuvent participer aux différentes activités qui leur sont proposées : chant, danse, dessin, jeu sportif, jeux de société..... Nous remercions la mairie, qui plusieurs fois dans l'année, renouvelle le matériel.

Mme Denis a interdit le foot ainsi que les billes car ces jeux génèrent trop de conflits.

(Depuis

La FCPE profite de ce point pour dire que depuis deux ans, les repas proposés aux élèves ne sont pas toujours équilibrés. La fédération propose de faire une étude qualitative des menus par une diététicienne et demande parallèlement à Mme Denis de faire une estimation de la quantité de déchets par semaine dans le but de rencontrer l'intendant du lycée Paul Bert M. Deregnaucourt pour en discuter avec si possible le soutien de la mairie et de l'école.

→ La fête de fin d'année

L'équipe enseignante pense que cette année il serait préférable de proposer une porte ouverte plutôt qu'une kermesse qui demande trop d'organisation. Il s'agirait d'exposer les travaux des élèves, et pour que ce temps soit un temps de convivialité, on proposerait un buffet et on animerait la soirée en invitant les élèves à chanter. (Chants appris dans l'année). L'équipe souhaiterait également que cette fête ait lieu un vendredi soir.

La FCPE se propose d'y réfléchir et demande à l'équipe enseignante de fixer une date pour préparer au mieux cette fête.

3. L'organisation matériel

→ Les travaux

Mme Guilcher rend compte des réponses faites par la mairie :

- Le changement des plaques isolantes en sous face du bâtiment du lycée ainsi que la réfection du mur de la cantine sont à la charge de la Région. Les plaques ne contiennent pas d'amiante.
- Un nouveau platane vient d'être planté dans la cour de l'école. Il se situe dans l'alignement des autres arbres. Il n'est pas possible d'araser les bordures des arbres car en dessous se trouvent les racines.
- Le passage piéton situé rue Fernand Saguet sera repeint en blanc et rouge dès que les conditions météorologiques le permettront. La mise en place d'un bouton poussoir n'est pas envisagée car le coût de cette opération serait trop élevé.
- Le problème d'infiltration dans le mur situé près de la porte donnant sur la cour a été partiellement résolu. (attente du prochain vote budgétaire pour des travaux plus importants)
- Le remplacement du sol en résine dans le hall de l'école se fera ultérieurement. (attente du prochain vote budgétaire)

→ Les besoins de l'école

- L'école ne dispose que de deux panneaux d'affichage Il serait bien d'en rajouter un pour le périscolaire.
- L'installation d'une prise électrique dans chaque classe ne se fera pas car cette demande n'a pas pu être retenue dans les priorités lors de la préparation du budget primitif 2015.
- La mairie s'engage à renouveler le parc informatique des 12 écoles élémentaires de Maisons Alfort. (13 postes informatiques en réseau, une imprimante laser et un scanner avec une connexion à internet haut débit dans la salle dédiée à cet effet + maintenance hotline) sur une période de trois ans (4 écoles par an). La mairie et l'inspection se concerteront pour décider quelles sont les écoles prioritaires.

► Le conseil d'école a commencé à 18h10 et s'est achevé à 20h40

Le secrétaire

le président